



BREVET FÉDÉRAL DE RESPONSABLE ASSOCIATIF-VE FSGT (BFRA)



PRÉSENTATION FORMATION BREVET FÉDÉRAL RESPONSABLE ASSOCIATIF·VE (BFRA)

1. MODALITÉS DE LA FORMATION

PUBLIC

Si vous êtes :

- dirigeant, bénévole ou salarié ·e d'un club FSGT ;
- salarié.e ou bénévole ayant des responsabilités administratives dans une structure FSGT ;
- personne porteuse d'un projet dans le cadre de la FSGT.

Si vous vous reconnaissez dans l'un de ces profils, cette formation est faite pour vous.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la FSGT, son histoire, ses valeurs et ses spécificités ;
- Maîtriser le fonctionnement associatif, ainsi que la réglementation dans le milieu sportif associatif ;
- Appréhender la gestion, les finances et la comptabilité d'une association.

PRÉ-REQUIS POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

- Licence FSGT validée pour la saison 2023/2024 ;
- Entrée en formation du stagiaire validée par sa structure (cachet du club et du comité d'affiliation) ;
- Connexion internet et matériel permettant de suivre la formation en e-learning (ordinateur ou tablette).

TEMPS DE FORMATION

- Chaque semaine, l'accès à un nouveau module de formation sur une plateforme e-learning est ouvert ;
- Chaque module représente environ 1h30 d'investissement personnel ;
- Cette durée est variable en fonction de la densité du module. De même, en fonction des connaissances, appétences et compétences de chaque personne, il est possible que cette durée d'1h30 soit plus réduite pour certaines personnes ;
- Il est à noter que si vous ne pouvez pas suivre le module de formation pendant une semaine, il vous est toujours possible d'y revenir ultérieurement ;

- Grâce au e-learning, vous vous formez en fonction de votre agenda et disponibilités personnelles.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION ET CONDITIONS DE VALIDATION

a) Partie « e-learning »

- La formation se déroule sur 12 semaines et s'organise autour de 3 chapitres.
- Chaque chapitre présente 2 à 4 modules. Pour valider la formation, il convient d'avoir suivi l'ensemble des chapitres (voir planning de formation en page 3).
- Chaque module est clôturé par un quiz évaluatif. Pour valider ces modules, il convient d'atteindre la jauge de 80% de réussite.
- Ces quiz reprennent les sujets traités par chaque module.
- En fin de formation, un quiz final reprenant l'ensemble des connaissances est prévu.

b) Partie « cas pratique d'application »

A la fin de la partie « e-learning », un travail, appelé "cas pratique d'application" vous sera demandé.

Ce cas pratique d'application est rédigé sous la forme d'un document écrit (entre 5 et 10 pages maximum). Il est ensuite présenté lors d'une journée en présentiel sur Paris, pour un échange de pratiques dans un esprit de bienveillance et d'entraide.

c) Obtention du brevet

Le brevet est obtenu si les parties « e-learning » et « cas pratique d'application » sont validées.

ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION PAR DES VISIOCONFÉRENCES

Pour vous accompagner dans votre formation, des séances de visioconférence seront proposées :

- Nombre : 4 séances ;
- Durée : 1h30 ;
- But : échanger, interroger, et éclairer des points traités dans les modules ;
- Modalités : mises en situation, cas pratiques, partages d'expériences, séances de questions-réponses, accompagnement pédagogique etc.

FRAIS D'INSCRIPTION :

- 80€ à régler à inscription. Ces frais incluent les frais pédagogiques (e-learning, présentiel) et le repas lors de la journée présentiel.
- Une prise en charge à hauteur de 50% du coût des frais pédagogiques d'inscription à la formation BFRA pour les titulaires du Livret de l'animateur FSGT peut être effectuée sous certaines conditions. La demande de prise en charge doit se faire en amont de la formation auprès du domaine formation : formation@fsgt.org / 01 49 42 23 21.

2. MODULES COMPLÉMENTAIRES

Des modules complémentaires seront proposés pour compléter la formation et / ou approfondir des notions traitées. Ces modules complémentaires seront effectués en présentiel ou en distanciel.

Les modules d'ores et déjà envisagés :

- 1 - La dimension humaine dans le pilotage de la vie associative.
- 2 - Développer son association : quelles stratégies possibles ?

Contact : apa@fsgt75.org / 06 67 38 12 87



BREVET FÉDÉRAL DE RESPONSABLE ASSOCIATIF-VES FSGT (BFRA)



PLANNING PRÉVISIONNEL DE FORMATION

Les modules de formation e-learning seront accessibles au fur et à mesure, chaque semaine selon le calendrier suivant :

SEMAINE 1	Chapitre I : Fonctionnement associatif Module 1 : L'organisation du sport en France + VISIO n°1
SEMAINE 2	Chapitre I : Fonctionnement associatif Module 2 : La FSGT
SEMAINE 3	Chapitre I : Fonctionnement associatif Module 3 : Les spécificités FSGT
SEMAINE 4	Chapitre I : Fonctionnement associatif Module 4 : Pilotage d'une association + quiz de fin de chapitre
SEMAINE 5	Chapitre II : Juridique et réglementation Module 1 : Responsabilités juridiques et assurance
SEMAINE 6	VISIO n°2
SEMAINE 7	Chapitre II : Juridique et réglementation Module 2 : Autres dispositions légales + quiz de fin de chapitre
SEMAINE 8	Chapitre III : Finances Module 1 : La gestion comptable et financière
SEMAINE 9	Chapitre III : Finances Module 2 : Le financement des associations + quiz de fin de chapitre
SEMAINE 10	VISIO n°3
SEMAINE 11	Journée présentiel sur Paris + quiz de fin de formation
SEMAINE 12	VISIO n°4

Contact : apa@fsgt75.org / 06 67 38 12 87